



Marie Lemay Lachance, avocate

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 13 août 2024

M^e Carolina Rinfret

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2024
Notre dossier : 312-01036
Dossier Régie : R-4257-2024

Chère consœur,

Énergir dépose une version révisée de la pièce Énergir-R, Document 1 portant sur les modifications au texte des *Conditions de service et Tarif* (« CST ») qu'Énergir propose au présent dossier.

Cette modification apparaît à la nouvelle section 2.1.2 de la pièce et vise à faire approuver des modifications mineures à l'article 11.1.3.8 des CST. Énergir laisse le soin à la Régie de déterminer si cette section devrait être visée par le calendrier déterminé dans votre lettre procédurale du 12 août 2024 (A-0022)

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance

MLL/nv